



Lifelong
Learning Programme



PROJET EPCRA

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
EUROPÉENNE EN TRAVAUX SUR CORDES

Projet N° 2013-4329/539262-LLP-1-2013-1-FR-Leonardo-LMP



Lifelong Learning Programme



REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES COMPETENCES



Ce projet a été financé avec le soutien de la commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues



**EUROPEAN
PROFESSIONAL CERTIFICATE
FOR
ROPE ACCESS**



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DU PROJET

APPROCHE PAR COMPETENCE

METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES
COMPETENCES DES TECHNICIENS CORDISTES

REFERENTIEL DES ACTIVITES ET COMPETENCES

ORGANISATION



EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS



1. INTRODUCTION

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Création d'une certification européenne » financé par l'Union Européenne à travers son programme sectoriel Léonardo Da Vinci.

L'objet principal de ce projet est la création d'une certification européenne pour l'emploi d'ouvrier cordiste.

En effet dans les 4 pays partenaires, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Norvège, il existe des certifications reconnues au niveau national dont la formalisation est parfois incomplète ou imparfaite.

Des rencontres préalables au projet ont permis la mise en place d'un groupe de travail avec pour mission principale l'analyse des certifications nationales dans chacun des 4 pays.

Cette démarche a abouti à l'établissement d'une grille de correspondance entre les différents niveaux de certification pour chacun des pays partenaires identifiant ainsi les écarts ou spécificités potentiels liés à la culture, l'ancienneté de la profession, ou la typologie des chantiers sur cordes.

Ce travail a permis aux pays partenaires de mieux faire connaissance et de décider de l'écriture d'un référentiel commun définissant les compétences métiers d'un ouvrier cordiste professionnel quel que soit le pays Européen dans lequel il serait susceptible d'intervenir.

Un consortium a été constitué de partenaires de ces 4 pays.

Chaque pays est représenté par 3 catégories de partenaires :

- Des représentants des entreprises du secteur économique des Travaux d'Accès
Difficiles: organisations patronales regroupant des entreprises de travaux sur cordes dans les secteurs concernés : BTP, Industrie, Offshore, Eolien, Evènementiel, Nettoyage
- Des professionnels en ingénierie des compétences ou techniques sur cordes,
- Des organismes de formation continue disposant d'expertise en ingénierie de formation.



EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS



L'objectif de ces partenaires est de créer, au niveau européen, une certification validée par ces 4 pays pour faire évoluer et reconnaître les compétences requises par l'emploi d'Ouvrier Cordiste.

Cette certification est composée de :

- Un référentiel des activités professionnelles (RAPC), intégrant la description des fonctions, des activités, des tâches, des conditions de réalisation, ainsi que les résultats de la formation en termes de savoirs, aptitudes et compétences.
- Un référentiel de certification (RC), intégrant les unités certificatives, le maillage avec les modules du programme de formation, les crédits ECVET et leur modalité d'attribution, les conditions d'accès à la VAE, le supplément au certificat Europass.
- Les programmes de formation modulaire des techniciens cordistes.
- Le programme de formation des Formateurs.
- Le programme de formation des membres du Jury.

Ces référentiels sont construits selon l'Approche Par Compétences (APC).



EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS



2. PRESENTATION DU PROJET

Cordiste, un métier polyvalent

Le technicien cordiste est une personne qui effectue des travaux d'accès difficile en hauteur et sur cordes.

Le métier de Cordiste s'est professionnalisé au fil de son histoire et c'est aujourd'hui un métier en pleine expansion dont la sécurité est une composante majeure. Le champ d'intervention du Cordiste s'étend à tous les secteurs des Travaux Publics, Bâtiment, Industrie, Offshore, Énergie, Telecom, Événementiel et Nettoyage.

Cette diversité d'activités impose aux cordistes et aux entreprises qui les emploient d'adapter les savoir-faire des métiers traditionnels aux méthodes d'intervention particulières à la corde dont la pratique nécessite une actualisation perpétuelle des techniques et une formation permanente.

Les professionnels cordistes sont devenus des acteurs incontournables pour la maîtrise d'œuvre, l'activité des travaux sur cordes est créatrice d'emplois, aussi les organisations professionnelles et les entreprises spécialisées se sont fortement engagées dans la formation continue du personnel depuis de nombreuses années.

Cette diversité permet d'élargir les champs de compétences des personnes, ou encore de valoriser les savoir-faire traditionnels d'un métier qui peuvent être nécessaires sur certaines interventions, on parle alors d'une double compétence métier : cordiste soudeur, cordiste maçon, cordiste foreur, etc.



EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS



Les objectifs visés et les travaux

Le résultat final est la conception, à partir de l'expérience des 4 pays européens, d'une « certification européenne » adaptée à l'emploi du technicien cordiste professionnel et en conformité avec le Cadre Européen des Certifications.

Les outils créés sont :

Un référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste

Un référentiel de certification mis en conformité avec le C.E.C., et qui intègre l'accès par la validation des acquis de l'expérience.

Un programme modulaire de formation des techniciens cordistes

Un programme de formation des formateurs permettant le transfert aux formateurs des nouveaux référentiels et des programmes de formation.

Un programme de formation des membres de jurys évaluateur de la certification permettant à des chefs d'entreprises, des salariés et des formateurs d'intégrer les critères et modalités de la certification.

Ces outils sont expérimentés et testés pendant le projet dans les pays du projet.

Cette nouvelle certification contribue à l'élévation et à l'harmonisation de compétences des techniciens cordistes et sera étendue aux pays souhaitant s'inscrire dans ce processus.

Le consortium : les partenaires

Le partenariat est constitué :

Du GIPFIPAG en France, chargé de la coordination générale du projet

Des organisations nationales professionnelles en Travaux sur cordes de 4 pays :

- SFETH pour la France
- ANETVA pour l'Espagne
- FISAT pour l'Allemagne
- SOFT Sertifisering pour la Norvège.

D'organismes de formation de 3 pays :

- GRETA VIVA 5 pour la France,
- TINDAÏ pour l'Espagne
- SEILPARTNER GmbH pour l'Allemagne

D'un évaluateur externe : CDI en Bulgarie qui est chargé de l'évaluation et de l'assurance qualité.



EUROPEAN PROFESSIONAL CERTIFICATE FOR ROPE ACCESS



3. PRESENTATION DE L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Les formateurs ont progressivement développé une approche pour « penser la formation comme un levier de la performance économique », il s'agit de l'Approche Par Compétences.

L'APC est une approche, une méthodologie, une démarche qui donne du sens aux pratiques de formation professionnelle pour adultes.

Cette démarche consiste à articuler les activités professionnelles actuelles et en devenir d'un emploi donné avec la formation des titulaires de cet emploi, de telle sorte que les acquis de la formation se transforment en compétences opérationnelles sur le poste de travail.

Ce fil conducteur qu'est l'APC a donné naissance à un nouveau domaine de compétences des formateurs, celui de l'ingénierie de formation.

La définition de l'ingénierie de formation que nous avons retenue pour ce projet est la suivante :

« Ensemble des méthodes des ingénieurs appliquées à la formation ».

L'ingénierie de formation est donc un ensemble de méthodes, outils, démarches qui visent à :

- Analyser la problématique RH d'une organisation de travail,
- Traduire cette problématique en besoins de formation,
- Définir les conditions dans lesquelles cette formation est susceptible de répondre aux besoins de l'entreprise,
- Evaluer si l'action a produit ses effets sur la problématique avec un retour sur investissement pour le salarié comme pour son employeur,
- Eventuellement apporter des correctifs dans une démarche d'amélioration continue,

Pour construire cette certification, il a été fait appel aux méthodologies d'ingénierie de formation en application de l'Approche Par Compétences.



**EUROPEAN
PROFESSIONAL CERTIFICATE
FOR
ROPE ACCESS**



4. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES COMPETENCES DES TECHNICIENS CORDISTES

Le Référentiel des activités et des compétences décrit les activités – regroupées sous des grandes « fonctions » - que sera appelé à exercer le titulaire du diplôme dans un contexte professionnel.

Une activité est un ensemble cohérent d'actions finalisées, identifiées et organisées.

Chaque activité est décrite sous forme de tâches.

Une tâche est définie comme une unité élémentaire de l'activité de travail.

Chaque tâche est décrite sous forme d'opérations nécessaires pour la réaliser avec :

- des conditions de leur réalisation : procédures à respecter, méthode utilisée, matériel
- les critères mesurables et observables : « à quoi voit-on que le technicien cordiste fait telle ou telle tâche pour réaliser cette opération convenablement ? »

et les résultats attendus en termes d'acquis d'apprentissages indispensables à maîtriser pour la réalisation des tâches en termes de :

- savoirs,
- aptitudes
- compétences ;

Ces acquis d'apprentissage sont repris dans le référentiel de certification.

REFERENTIEL DES ACTIVITES ET DES COMPETENCES			ELEMENTS DE DESCRIPTION DES TACHES INTEGREES DANS LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION			ACQUIS D'APPRENTISSAGE											
FONCTIONS	ACTIVITES	TACHES	DESCRIPTION DE LA TACHE - PROCESSUS, METHODES, OUTILS	CRITERES MESURABLES ET OBSERVABLES	CONDITIONS DE REALISATION (procédures à respecter - méthode utilisée -matériel)	SAVOIRS	Unités	APTITUDES	Unités	COMPETENCES	Unités	FR	DE	ES	NR		
F1. Techniques de travail sur cordes	F1.A1. Installer des systèmes d'accès, de progression dans la perspective de l'ergonomie du travail.	F1.A1.T1. Evaluer et Réaliser des noeuds	Evalue la qualité des noeuds (Réalisé par lui-même ou ses collègues de travail) Réalise les Noeuds d'amarrage Réalise les noeuds de jonction Réalise les noeuds d'arrêt Réalise les noeuds à fonction spécifique	Réalise les différents noeuds d'amarrage: noeud en 8, noeud en 9, double en 8, noeud de chaise, cabestan, papillon alpin, queue de vache, noeud de jonction, pêcheur double, 8 de jonction, triple 8. Réalise les différents noeuds de jonction: pêcheur double, 8 de jonction, triple 8. Réalise les différents noeuds d'arrêt: noeud double, ou un 8 Réalise les noeuds permettant d'assurer une fonction spécifique: demi cabestan, noeud de mule, noeud de sangle.	Les normes Européennes, Nationales et codes de bonnes pratiques sont disponibles L'appareillage nécessaire est fourni et à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur	Connait les propriétés des différents noeuds. Discerne les résistances résiduelles de la corde en fonction des noeuds. Connait la combinaison des différents efforts mécaniques (Forces) qui seront appliqués sur les structures et ancrages provisoires Discerne l'incidence de l'ouverture des angles sur les résultantes des forces. Connait tous les noeuds. Connait les normes sur les sangles et connecteurs. Connait les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier.	U3/ U7 U3/ U7	Réalise des noeuds de manière complète et conforme. Norme et identifie la fonction de tous les noeuds en visualisant leur représentation (2D, 3D). Juge de la propreté d'un noeud.	U3 U3/ U7 U3/ U7	Visualise dans l'espace tous les noeuds. Ajuste systématiquement la configuration des noeuds sur la chaîne d'amarrage de manière à distribuer ou minimiser les forces de manière à gérer les facteurs de chute et de directions. S'assure que les noeuds sont correctement correctionnés et correspondent à leurs fonctions.	U7 U3	Level 1	Level 2				
		F1.A1.T2. Mettre en place des amarages	Installe les cordes sur des points d'ancrage Installe les cordes en utilisant des sangles Installe des cordes sur des structures existantes Identifie et/ou évalue un ancrage défini ou disponible	Utilise les ancrages définis Détermine une éventuelle défectuosité de l'ancrage prescrit et remonte l'information à sa hiérarchie Choisit la manière la plus sûre d'amarrer les cordes. Utilise les noeuds adéquats et/ou les longueurs de sangles ajustées. Gère les frottements et sources de dégradation des cordes et équipements.	Les normes Européennes, Nationales et codes de bonnes pratiques sont disponibles Les ancrages définis et utilisés sont évalués comme étant irréprochables	Connait la combinaison des différents efforts mécaniques (Forces) qui seront appliqués sur les structures et ancrages provisoires Discerne l'incidence de l'ouverture des angles sur les résultantes des forces. Connait tous les noeuds. Connait les normes sur les sangles et connecteurs. Connait les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier.	U7 U7 U3/ U7 U7 U3/ U7	Dispose cordes et sangles autour de structures en utilisant des noeuds et des connecteurs. Installe des noeuds et des connecteurs en fonction des points d'ancrage donnés.	U3 U6 U3/ U6	Choisit et dispose des cordes et des sangles en utilisant des noeuds et des connecteurs tout en prenant en compte la structure déterminée. Dispose les noeuds, connecteurs et sangles en minimisant les contraintes générées par la combinaison des efforts tout en évaluant la charge maximale.	U3	Level 2	Level 2				
		F1.A1.T3. Installer des cordes et/ou systèmes de sécurité, depuis les points d'ancrage définis jusqu'au poste de travail	Installe l'équipement en utilisant des cordes et/ou des systèmes anti chute. Installe des lignes de vie provisoires.	Respecte les recommandations du fabricant Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession) Gère les sources de dommages dont les frottements des cordes et de l'équipement.	L'appareillage nécessaire est fourni et à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur Les normes Européennes, Nationales et codes de bonnes pratiques sont disponibles	Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés Connait les facteurs de dégradation des cordes, sangles et connecteurs et leur impact sur l'utilisation ainsi que les moyens d'y remédier. Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession	U7 U7 U7	Prépare l'accès à un poste de travail donné. Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à l'accès au poste de travail et à la réalisation de la tâche.	U6 U6 / U8	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à l'accès au poste de travail et à la réalisation de la tâche.	U6 / U8	Level 2	Level 2				
		F1.A1.T4. Vérifier l'état de conservation des appareils en service	Contrôle le bon fonctionnement et l'usure des appareils Inspection avant et pendant chaque utilisation.	Identifie les appareils défectueux, argumente son diagnostic et suggère des mesures correctives.	Les règles nationales définissant les conditions de contrôles des EPI sont fournies. Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur Le livret de suivi des EPI est disponible.	Connait les principaux signes de dégradation des appareils. Connait la règle de mise au rebut des EPI. Connait les fréquences de contrôle des EPI. Connait la fréquence d'inspection visuelle des EPI.	U7 U7/ U8 U7	Identifie les dommages partiels et signes d'usure sur un appareil. S'assure que seuls les appareils normés et inspectés sont utilisés	U7 U6 / U8	Vérifie l'adéquation des recommandations du fabricant avec les caractéristiques de l'intervention.	U6 / U8	Level 1	Level 2				
		F1.A1.T5. Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail	Installe les différents moyens d'accès et de progression sur cordes limitant les efforts ou postures pénibles Prévoit l'équipement nécessaire à une réalisation ergonomique de la tâche de travail	Respecte la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques de la profession et des métiers associés à la tâche à réaliser. L'appareillage nécessaire est à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur	Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés Connait les différentes méthodes et moyens d'accès et de positionnement au poste de travail.	U6	Visualise le poste de travail	U6	Dispose les différents équipements ergonomiquement en vue des tâches à réaliser	U6 / U8	Level 2	Level 2					
	F1.A2. Progresser en hauteur dans toutes les situations	F1.A2.T6. Se déplacer en hauteur en utilisant les techniques de progression de plain pied.	Progresser et passer différents obstacles de plain pied.	Gère le système anti-chute	L'appareillage nécessaire est fourni et donc à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur	Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés (corde et système de sécurité) Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession	U7 U7	Manipule dans le sens adéquate les appareils en respectant les notices techniques des fabricants Utilise ses appareils en respectant l'usage	U1/ U2 U1 / U2	Met en place et utilise tous les appareils sans influence négative de l'un sur l'autre dans le respect des notices techniques des fabricants En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN	U2 U1 / U2	Level 2	Level 2				
			Effectuer un transfert du plain pied à la suspension et inversement.	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à la tâche. Respecte les recommandations du fabricant Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession) Reste connecté en permanence au système de sécurité. Garantit la permanence du système anti-chute lors des transferts Plain pied - Suspension	Les normes Européennes, Nationales et codes de pratiques sont disponibles Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession)	U7 U7	Utilise les appareils avec aisance	U1 / U2	Exécute les techniques de progression en sécurité, en adéquation avec la tâche son environnement tout en suivant les instructions et réglementations Evalue que tous les appareils utilisés et cordes installées avant et pendant la progression sont conformes.	U1 / U2 U1/ U2/ U6	Level 3	Level 3					
			Progresser verticalement avec passage d'obstacles	Gère le dispositif de sécurité	L'appareillage nécessaire est fourni et donc à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur	Connait les propriétés et les limites d'utilisation des appareils utilisés (corde et système de sécurité) Connait les réglementations Européennes définissant les principes de techniques sur cordes, la législation nationale en vigueur et les bonnes pratiques de la profession	U7 U7	Manipule les appareils dans le sens adéquat de l'utilisation en accord avec les notices techniques des fabricants Utilise les appareils avec aisance	U2 U2	Met en place et utilise tous les appareils sans influence négative de l'un sur l'autre En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN	U2 U2	Level 1	Level 2				
		F1.A2.T7. Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension.	Progresser horizontalement avec passage d'obstacles	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à la tâche. Respecte les recommandations du fabricant	Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur Les normes Européennes, Nationales et codes de pratiques sont disponibles	U7 U7	Utilise ses appareils en respectant l'usage Utilise les appareils avec aisance	U2 U2	En toute circonstance, utilise le système de sécurité de manière à ne pas générer une force choc supérieure à 6KN Exécute les techniques de progression en sécurité, en adéquation avec la tâche son environnement tout en suivant les instructions et réglementations Progresser sur tous les axes en prenant compte de la configuration de la chaîne d'amarrage pour pouvoir passer différents obstacles.	U2 U2	Level 2	Level 3					
			Progresser diagonalement avec passage d'obstacles	Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession) Reste connecté en permanence aux deux systèmes / Progression et sécurité	Respecte la réglementation en vigueur (et les bonnes pratiques de la profession)	U2 U2	Exécute les techniques de progression en sécurité, en adéquation avec la tâche son environnement tout en suivant les instructions et réglementations Progresser sur tous les axes en prenant compte de la configuration de la chaîne d'amarrage pour pouvoir passer différents obstacles. Procède aux changements de cordes en respectant les règles de l'art	U2 U2	Level 3	Level 3							
	F1.A3. Réaliser une tâche de travail en utilisant les différents EPI et accessoires appropriés.	F1.A3.T8. Mettre en oeuvre les EPI appropriés à la tâche de travail à réaliser	Identifie les EPI disponibles.	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à la tâche. Choisit l'EPI approprié à la tâche de travail à réaliser	Les normes Européennes, Nationales et code de pratiques sont disponibles Livret de suivi des EPI est disponible. Les fiches des appareils notices techniques des fabricants sont disponibles et mises à disposition par l'employeur.	Connait les propriétés et les restrictions des appareils utilisés (corde, dispositif de positionnement et système de sécurité). Comprend et explique les différentes applications possibles des appareils fournis. Comprend et explique la différence entre progression sur cordes et EPI anti-chute. Connait et comprend le code de bonnes pratiques.	U7 U7 U7 U7	S'assure de l'utilisation correcte de ses EPI Prépare et choisit les appareils liés à la tâche à réaliser. Détermine l'usure, une détérioration et isole l'appareil si nécessaire.	U1/ U6 U1/ U6 U3	Choisit et met en oeuvre les appareils appropriés à la tâche de travail à réaliser. Vérifie que les EPI sont adaptés à la tâche de travail à réaliser Vérifie que les appareils utilisés pour la réalisation d'une tâche sont en conformité avec les recommandations du fabricant	U6 U6 U6	Level 2	Level 3				
			Utilise les EPI disponibles conformément aux recommandations du fabricant. Ajuste l'utilisation des EPI disponibles à la méthode de travail. S'assure que les appareils sont adaptés à l'accès et/ou au positionnement nécessaire à l'exécution de la tâche de travail.	Respecte la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques de la profession Connait la réglementation du suivi des EPI. Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI. Détermine une usure, une détérioration et isole le matériel si nécessaire.	U7 U7 U7	Prépare et choisit les appareils liés à la tâche à réaliser. Détermine l'usure, une détérioration et isole l'appareil si nécessaire.	U1/ U6 U3	Vérifie que les EPI sont adaptés à la tâche de travail à réaliser Vérifie que les appareils utilisés pour la réalisation d'une tâche sont en conformité avec les recommandations du fabricant	U6 U6	Level 2	Level 3						
		F1.A3.T9. Mettre en oeuvre les EPI et accessoires appropriés au déplacement d'une charge moyenne en lien avec la tâche à réaliser.	Apprécie les forces résultant de l'utilisation d'un dispositif de déplacement d'une charge moyenne Apprécie les efforts sur les points d'ancrages, les cordes et les structures. Sélectionne l'ensemble des appareils appropriés au déplacement d'une charge légère. Installe les divers amarrages, outils et dispositifs nécessaires au déplacement d'une charge légère. Vérifie en permanence que le système est en adéquation avec les forces estimées.	Reconnait et explique les différents systèmes de palan. Ajuste un système de palan selon l'évaluation des forces maximales et les limites des appareils, de la structure et des charges à déplacer. Décompose et explique en théorie les forces à chaque point du système. Elève et déplace une charge définie en utilisant les ancrages définis et les appareils adaptés aux forces théoriques évaluées.	Convient au système de poulie et est en conformité avec les charges maximales fixées et les limites de l'équipement, le matériel de construction et la charge à déplacer. Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur Les normes Européennes, Nationales et code de pratiques sont disponibles. L'appareillage nécessaire est disponible.	Connait l'effet poulie dans le système de palan. Détermine les limites des appareils utilisés. Connait la résultante des forces dans un dispositif Connait les limites du déplacement d'une charge légère et les conséquences sur les appareils et les structures d'ancrage. Connait l'utilisation correcte des appareils fournis.	U4/ U7 U4/ U7 U6/ U7 U6/ U7 U4/ U7	Contrôle la bonne utilisation des appareils conformément aux règles professionnelles. Installe un système de déplacement d'une charge légère. Utilise le système installé.	U4/ U6 U4/ U6 U4/ U6	Installe un système de déplacement de charge légère selon l'évaluation des forces exercées et les limites des appareils. Utilise et adapte un système de déplacement de charge légère suivant l'environnement de la tâche à réaliser et le comportement du dispositif lors du déplacement de la charge	U4/ U6 U4/ U8	Level 2	Level 3				
			F1.A3.T10. Aménager son poste de travail de manière ergonomique	Adopte une posture et une gestuelle de travail sur cordes adaptée à la tâche à réaliser. Manoeuvre des charges légères au poste de travail en prenant en compte les contraintes d'ergonomie.	Respecte la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques de la profession L'appareillage nécessaire est à disposition du cordiste Les notices techniques des fabricants sont mises à disposition par l'employeur.	Connait les différentes méthodes et moyens d'accès et de positionnement au poste de travail. Connait les limites de manoeuvre de charges légères sans assistance.	U 6 U6	Détermine la posture et la gestuelle de travail adaptée à la tâche à réaliser.	U 6	Adapte ou change l'ergonomie du poste de travail en fonction des différentes postures de travail.	U6 / U8	Level 2	Level 2				

F2. ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES	F2.A1. Contribuer à la prévention des risques sur chantiers en hauteur d'accès difficile	F2.A1.T11. Prendre en compte et appliquer les mesures de prévention sur les risques HSE	Prend en compte les consignes orales données lors de l'accueil sur le chantier et au poste de travail. Prend en compte l'ensemble des documents spécifiques de prévention concernant l'environnement du chantier. Identifie les risques importés et exportés liés aux accès. Identifie les risques importés et exportés liés à la tâche	Sait où trouver l'information ou la personne ressource. Exploite les notices d'utilisation du fabricant et fiches de données sécurité relatives aux équipements, appareils et matériaux. Prend en compte les paramètres spécifiques dans une activité de travaux sur cordes. Veille à la prise en compte de son action sur son environnement de travail direct ou indirect.	Consignes orales lors d'un accueil sécurité. Notices et fiches techniques disponibles. Procédures et documents HSE spécifiques à l'entreprise et au chantier (Plan de prévention,...) disponibles	Connait les points clefs de la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation en vigueur. Connait les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise	U7 U8	Recherche une information dans une notice, une procédure, un plan de prévention Identifie les principaux acteurs du chantier et leurs rôles dans l'organisation	U8 U7/ U8	Contrôle et gère la superposition des postes de travail Exploite les notices d'utilisation du fabricant et les fiches de données sécurité relatifs aux équipements, appareils, matériaux dans les différentes situations de travail pour éviter toute forme de risques.	U8 U8	Level 2			
		F2.A1.T12. Intégrer les mesures prescrites, détecte les éventuels écarts avec la réalité du poste de travail et les signale à sa hiérarchie.	Respecte des règles spécifiques de son entreprise. Intègre ou prends en compte les spécificités du site et/ou de l'entreprise d'accueil. Applique le plan de prévention et les bonnes pratiques définies par la profession.	Veille au maintien de ses connaissances professionnelles. Identifie les écarts entre le prescrit et la réalité du poste de travail Informe la hiérarchie des éventuels écarts détectés sur le poste de travail	Notices et fiches techniques disponibles. Procédures et documents HSE disponibles. Règlements intérieurs de son entreprise et de l'entreprise d'accueil disponibles. Notes de service et procédures internes à son entreprise disponibles. Site internet et informations issues de la profession disponibles.	Connait les points clefs de la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation en vigueur Décrit les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise. Décrit les risques éventuels liés à la tâche de travail dans sa spécialité. Connait les bonnes pratiques du métier.	U7 U8 U8 U7	Maintien et partage ses connaissances HSE et ses bonnes pratiques du métier	U8	Vérifie la cohérence des mesures prescrites avec la réalité de la tâche à réaliser et alerte sa hiérarchie en cas d'écart.	U8	Level 2			
		F2.A1.T13. Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail.	S'assure pendant l'exécution de la tâche que les mesures définies en amont sont toujours en adéquation avec les problématiques et les risques réellement rencontrés. Prend les mesures conservatoires immédiates et contribue à la mise en place des actions d'améliorations nécessaires.	Énonce les principales sources de dégradation rapides dans les travaux en hauteur (Corrosion, frottements anormaux,...) Assure un contrôle continu des éventuels écarts entre le prévu et le réalisé.	Notices et fiches techniques disponibles. Procédures et documents HSE disponibles. Règlement de son entreprise et celui de l'entreprise d'accueil disponibles. Notes de service et procédures internes de son entreprise disponibles.	Connait les principales sources de dégradations dans les travaux en hauteur Connait la réglementation des travaux en hauteur EPI, EPC et la législation en vigueur. Connait les bonnes pratiques du métier Décrit les limites de sa responsabilité et celle de l'entreprise.	U7 U7 U7 U8	S'informe des spécificités du site et/ou de l'entreprise d'accueil	U8	Assure un contrôle continu des éventuels écarts entre le prévu et le réalisé. Au fur et à mesure de l'avancement de la tâche s'assure de l'application des mesures de prévention recommandées, de leur adéquation et impulse des actions correctives immédiates ou différées.	U8 U8	Level 2			
	F2.A2. Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier.	F2.A2.T14. Communiquer au sein de l'équipe	S'exprime dans un langage professionnel au sein de son équipe. Transmet les informations nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches à réaliser. Alerte sa hiérarchie des éventuelles situations dégradées rencontrées. Détecte et exprime ses incompréhensions face à une information écrite ou orale.	Décrit et/ou explique les termes techniques de la profession. Informe la hiérarchie à bon escient et en juste à temps. Applique les règles de base de la communication. Recherche les informations nécessaires au bon déroulement de la tâche auprès de sa hiérarchie.	Temps d'échange hebdomadaire et journalier prévus Moyens de communication à disposition.	Connait les bases de la communication inter-personnelle. Connait les techniques de communication à l'aide d'une radio portative. Connait les gestes conventionnels de communication lors des opérations de levage et d'héliportage.	U7 U8 U7/U8	S'exprime dans un langage professionnel Applique les règles de base de la communication.	U8 U8	Informe la hiérarchie en juste à temps et à bon escient. Vérifie que la tâche est exécutée suivant les consignes données.	U8 U8	Level 2			
		F2.A2.T15. Communiquer avec les autres acteurs en lien avec la tâche à exécuter.	Écoute les éventuelles contraintes et réagit si nécessaire. Transmet les informations liées à sa tâche aux co-acteurs.	S'exprime dans un langage professionnel	Les moyens de communication sont à disposition	Connait les bases de la communication inter-personnelle.	U7	S'exprime dans un langage professionnel. Applique les bases de la communication.	U8 U8	Transmet les informations liées à sa tâche aux co-acteurs du chantier en prenant également en compte leurs éventuelles contraintes.	U8	Level 2			
	F2.A3. Assurer la gestion terrain des appareils de travail, du matériels et des matériaux.	F2.A3.T16. Choisir et contrôler ses EPI de progression et contre les chutes de hauteur.	Vérifie la conformité de ses EPI. Vérifie le bon état de conservation des EPI. S'assure de l'utilisation des EPI suivant les recommandations des fabricants et les règles professionnelles d'usage. Identifie un événement exceptionnel enduré par l'appareil et l'isole.	Connait la réglementation du suivi des EPI. Détecte une usure, une détérioration et isole les appareils si nécessaire. Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI Vérifie l'usage du matériel conformément aux règles professionnelles.	Les fiches des appareils (notices techniques des fabricants) sont disponibles et mis à disposition par l'employeur. Les normes européennes, la législation nationale et codes de bonne pratique sont disponibles Livret de suivi des EPI est disponible.	Connait la réglementation du suivi des EPI. Connait les caractéristiques et les limites d'utilisation des EPI. Connait les règles de l'art en matière d'utilisation et de suivi des EPI.	U7 U7 U1/ U2	Identifie un événement exceptionnel enduré par l'appareil et l'isole. Vérifie l'usage du matériel conformément aux règles professionnelles.	U1/ U6 U8	Valide en fonction de la tâche à réaliser et du plan de prévention que le matériel et les EPI sont adaptés aux travaux à réaliser. Veille à la tenue du carnet de suivi de ses EPI et s'assure du contrôle en respect de la législation en vigueur. S'assure que seuls les appareils normés et inspectés sont utilisés dans le cadre de la tâche de travail.	U6/U8 U8 U8	Level 2			
		F2.A3.T17. Choisir, contrôler l'acheminement et l'utilisation de l'outillage, du matériel et des matériaux appropriés à la tâche à réaliser.	Sécurise l'outillage, le matériel et les matériaux pour éviter leurs chutes. Achemine l'outillage, le matériel et les matériaux sur le poste de travail. Gère leurs utilisations en prenant les précautions d'usage.	Contrôle et gère la superposition des postes de travail Choisit les moyens ou méthodes d'acheminement adaptés Attache les outils et autres accessoires par un moyen approprié.	L'appareillage nécessaire est à disposition Les fiches des appareils (notices techniques des fabricants) sont disponibles et mis à disposition par l'employeur. Les normes, la législation européenne et nationale sont disponibles Livret de suivi des EPI est disponible.	Connait les outillages et appareils appropriés à la tâche à réaliser.	U8	Choisit les moyens ou méthodes d'acheminement adaptés.	U8	Utilise les matériels et outillages suivant les recommandations des fabricants et selon les règles professionnelles d'usage. Veille à sécuriser l'outillage, le matériel et les matériaux pour éviter leur chute et gère leurs utilisations en prenant les précautions d'usage. Prévoit l'influence des outils et appareils sur les équipements de travail en hauteur.	U8 U6/U8 U8	Level 2			



**EUROPEAN
PROFESSIONAL CERTIFICATE
FOR
ROPE ACCESS**



ORGANISMES PARTENAIRES ET CONTACTS :



GIP FIPAG - Jean Noël PACHOUD (Promoteur du projet)
Jean-noel.pachoud@ac-grenoble.fr



SFETH - Syndicat Français des Entreprises de Travail en Hauteur
contact@sfeth.com



GRETA VIVA 5 –Organisme de Formation (France)
tsc@greta-viva5.org



ANETVA - Association Nationale des Entreprises de Travaux Verticaux
anetva@anetva.org



TINDAI – Organisme de Formation (Espagne)
tindai@tindai.org



FISAT – Association Nationale des Entreprises de Travail en Hauteur (Allemagne)
info@fisat.de



SEIL PARTNER – Organisme de Formation (Allemagne)
seltenhein@seilpartner.com



SOFT – Organisation Professionnelle
tore@ttsoft.no



CDI – Auditeur Qualité
drkaneva@abv.bg

PARTENAIRES DU PROJET

GIP FIPAG, France
www.ac-grenoble.fr
@: ce.gipfipag@ac-grenoble.fr



GRETA VIVA 5, France
www.greta-viva5.org
@: contact.viva5@greta-viva5.org



ANETVA, Espagne
www.anetva.org
@: anetva@anetva.org



TINDAI, Espagne
www.tindai.com
@: tindai@tindai.com



FISAT, Allemagne
www.fisat.de
@: info@fisat.de



Seilpartner, Allemagne
www.seilpartner.com
@: office@seilpartner.com



SOFT, Norvège
www.softsertifisering.no
@: post@ttsoft.no



CDI, Bulgarie
drkaneva@abv.bg
@: drkaneva@abv.bg



Cette publication a été
réalisée dans le cadre du
projet EPCRA
*“Certification
Professionnelle
Européenne
en Travaux sur Cordes”*
cofinancé par L’ Union
Européenne à travers son
programme sectoriel
“Léonardo da Vinci” Projets
multilatéraux de
développement de
l’innovation

<http://www.epcra.eu>

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n’engage que son auteur et la
Commission n’est pas responsable de l’usage qui pourrait être fait des
informations qui y sont contenues.